

EXTRAIT DES REGISTRES DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE URBAINE MARSEILLE PROVENCE METROPOLE

Séance du 22 juin 2009

Monsieur Eugène CASELLI, Président de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole, a ouvert la séance à laquelle ont été présents 128 membres.

Etaient présents Mesdames et Messieurs :

Olivier AGULLO - Francis ALLOUCH - Christian AMIRATY - Sonia ARZANO - Robert ASSANTE - Mireille BALOCCO - Jean-Marc BENZI - Philippe BERGER - François-Noël BERNARDI - Sabine BERNASCONI - Jean-Pierre BERTRAND - Gérard BISMUTH - Alexandre BIZAILLON - Olivier BLANC - Sylvia BONIFAY - Patrick BORE - Jean BRUNEL - Vincent BURRONI - Philippe CAMILLIERI - René CAMPIONI - René CANEZI - Laure-Agnès CARADEC - Marie-Thérèse CARDONA - Eugène CASELLI - Pascal CHAIX - Gérard CHENOZ - Patricia COLIN - Jean-Marc CORTEGGIANI - Vincent COULOMB - Alain CROCE - Claude DAUMERGUE - Didier DAVITIAN - Nicole DESMATS - Eric DI MECO - Pierre DJIANE - Jacqueline DURANDO - Frédéric DUTOIT - Joël DUTTO - Victor Hugo ESPINOSA - André ESSAYAN - Jean-Pierre FOUQUET - François FRANCESCHI - France GAMERRE - Didier GARNIER - Roland GIBERTI - Bruno GILLES - Pascal GILLET - Bernard GIRAUD - Francis GIRAUD - Vincent GOMEZ - Gérard GRAUGNARD - Michelle GUEYDAN - Albert GUIGUI - Robert HABRANT - Haouaria HADJ CHICK - Paul HUBAC - Michel ILLAC - Bernard JACQUIER - Catherine JALINOT - Laurence JOUANDON - Fabrice JULLIEN-FIORI - Evelyne KARBOVIAC - Abdelwaab LAKHDAR - Laurent LAVIE - Eric LE DISSES - Corinne LEGAL - Eric LEOTARD - Michel LO IACONO - Antoine LORENZI - Marie-Louise LOTA - Christophe MADROLLE - Patrick MAGRO - René MALLEVILLE - Myriam MALLIA - Jean-Paul MARIA-FABRI - Christophe MASSE - Henri MATTEI - Jacqueline MAURIC - Christian MAYADOUX - Patrick MENNUCCI - Roger MERONI - Danielle MILON - Marie-Thérèse MINASSIAN - André MOLINO - Jean MONTAGNAC - Yves MORAINÉ - Bernard MOREL - Jean-Louis MOULINS - Sylvie NESPOULOUS - Marie-françoise NICOLAJ-PALLOIX - Frédéric OUNANIAN - Marie-Madeleine PANCHETTI - Benoît PAYAN - Gerard PEPE - Gabriel PERNIN - Claude PICCIRILLO - Marc POGGIALE - Guy PONTOUS - Tahar RAHMANI - Jean-Pierre REPIQUET - Jean-Louis RIVIERE - Jacques ROCCA SERRA - Georges ROSSO - Antoine ROUZAUD - Lionel ROYER PERREAUT - Henri RUGGERI - Myriam SALAH-EDDINE - Arlette SALVO - Philippe SAN MARCO - Gérard SBRAGIA - Pierre SEMERIVA - Christel SIMONETTI-ACHARD - Daniel SIMONPIERI - Paul SORGE - Maurice TALAZAC - René TAVERA - Jean-Louis TIXIER - Maxime TOMMASINI - Claude TORNOR - Jean-Paul ULIVIERI - Claude VALLETTE - André VARESE - Martine VASSAL - Jean VIARD - Charles VIGNY - Clément YANA - Jocelyn ZEITOUN - Karim ZERIBI.

Etaient absents et représentés Mesdames et Messieurs :

Michel AMBROSINO représenté par Christian MAYADOUX - Sylvie ANDRIEUX représentée par François-Noël BERNARDI - Jean-luc BENNAHMIAIS représenté par Christophe MADROLLE - Roland BLUM représenté par Jean-Marc BENZI - Jean-Louis BONAN représenté par Gérard CHENOZ - Joëlle BOULAY représentée par Pierre SEMERIVA - Valérie BOYER représentée par Claude DAUMERGUE - Xavier CACHARD représenté par Pierre DJIANE - Jean-François DENIS représenté par Jean BRUNEL - Eric DIARD représenté par Jean-Paul ULIVIERI - Mireille FOURNERON représentée par Jacqueline MAURIC - Jean-Claude GAUDIN représenté par Myriam SALAH-EDDINE - Samia GHALI représentée par Patrick MENNUCCI - Martine GOELZER représentée par Guy PONTOUS - Mourad KAHOUK représenté par Henri RUGGERI - Alain LAURENS représenté par Antoine LORENZI - Christophe LOPEZ représenté par Jacqueline DURANDO - Robert MALATESTA représenté par Marie-Thérèse MINASSIAN - Martine MATTEI représentée par Frédéric OUNANIAN - Lucien MERLENGHI représenté par Gérard GRAUGNARD - Renaud MUSELIER représenté par Maxime TOMMASINI - Christine ORTIZ représentée par Frédéric DUTOIT - Gilles PAGLIUCA représenté par Jean-Marc CORTEGGIANI - Pierre PENE représenté par Jean MONTAGNAC - Roland POVINELLI représenté par Gérard BISMUTH - Guy TEISSIER représenté par Lionel ROYER PERREAUT.

Etaient absents et excusés Mesdames et Messieurs :

Miloud BOUALEM - Jean-Pierre GIORGI - Albert LAPEYRE.

Monsieur Le Président a proposé au Conseil d'accepter les conclusions exposées ci-après et de les convertir en délibération.

Cette proposition mise aux voix est adoptée à la majorité

FCT 001-1377/09/CC

■ Approbation du Compte Administratif 2008 de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole

DSB 09/3277/CC

Monsieur le Président de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole sur proposition du Commissaire Rapporteur soumet au Conseil de Communauté le rapport suivant :

Le Compte Administratif de l'exercice 2008 comportant le Compte Administratif Principal, les Comptes Administratifs Annexes de l'Assainissement, de l'Eau, des Ports de Plaisance, du Marché d'Intérêt National et du Crématorium doit être approuvé par le Conseil de Communauté.

Le Conseil de Communauté en pleine connaissance de l'ensemble des documents budgétaires relatifs à l'exercice considéré, décide après examen des opérations consignées dans le Compte Administratif précité, de prendre la délibération ci-après :

Monsieur le Président propose au Conseil de Communauté d'approuver la délibération ci-après :

Le Conseil de Communauté,

Vu

- Le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- L'arrêté préfectoral du 7 juillet 2000 portant création de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole ;
- La loi n° 92-125 du 6 Février 1992
- Le Budget Primitif, le Budget Supplémentaire, les Décisions Modificatives relatifs à l'exercice 2008 ;

Sur le rapport du Président,

**Entendues les conclusions du Commissaire Rapporteur,
Considérant**

- Qu'il convient d'approuver le Compte Administratif 2008,

Après en avoir délibéré :

Décide

Article 1 :

Sont approuvés les résultats de clôture de l'exercice inscrits dans le Compte Administratif 2008 dont les montants sont retranscrits ci-après :

TABLEAUX D' EXECUTION DU BUDGET PRINCIPAL

SOLDE CREDITEUR: 54 995 720,01 €

	RESULTATS A LA CLOTURE DE	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT	RESULTATS DE L'EXERCICE	RESULTATS DE CLOTURE
INVESTISSEMENT	-18 133 217,93		-95 785 000,82	-113 918 218,75
FONCTIONNEMENT	123 564 449 ,83	18 133 217,93	63 482 706,86	168 913 938,76
TOTAL	105 431 231,90	18 133 217,93	-32 302 293,96	54 995 720,01

TABLEAUX D' EXECUTION DU BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT

SOLDE CREDITEUR : 6 127 312,30 €

	RESULTATS A LA CLOTURE DE	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT	RESULTATS DE L'EXERCICE	RESULTATS DE CLOTURE
INVESTISSEMENT	-24 704 874,72		11 707 003,06	-12 997 871,66
FONCTIONNEMENT	35 426 366,12	24 704 874,72	8 403 692,56	19 125 183,96
TOTAL	10 721 491,40	24 704 874,72	20 110 695,62	6 127 312,30

TABLEAUX D' EXECUTION DU BUDGET ANNEXE DE L'EAU

SOLDE CREDITEUR: 13 310 263,57 €

	RESULTATS A LA CLOTURE DE	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT	RESULTATS DE L'EXERCICE	RESULTATS DE CLOTURE
INVESTISSEMENT	864 434,82		-5 218 174,27	-4 353 739,45
FONCTIONNEMENT	14 142 717,76		3 521 285,26	17 664 003,02
TOTAL	15 007 152,58		-1 696 889,01	13 310 263,57

TABLEAUX D' EXECUTION DU BUDGET ANNEXE DES PORTS DE PLAISANCE

SOLDE CREDITEUR : 460 361,93 €

	RESULTATS A LA CLOTURE DE	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT	RESULTATS DE L'EXERCICE	RESULTATS DE CLOTURE
INVESTISSEMENT	11 696,24		-1 088 899,68	-1 077 203,44
FONCTIONNEMENT	1 749 197,57		-211 632,20	1 537 565,37
TOTAL	1 760 893,81		-1 300 531,88	460 361,93

TABLEAUX D' EXECUTION DU BUDGET ANNEXE DU MIN

SOLDE CREDITEUR 196 848,90 €

	RESULTATS A LA CLOTURE DE	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT	RESULTATS DE L'EXERCICE	RESULTATS DE CLOTURE
INVESTISSEMENT	166 045,28		33 048,41	199 093,69
FONCTIONNEMENT	71 836,93		-74 081,72	-2 244,79
TOTAL	237 882,21		-41 033,31	196 848,90

TABLEAUX D' EXECUTION DU BUDGET ANNEXE DU CREMATORIUM

SOLDE CREDITEUR: 1 390 711,02 €

	RESULTATS A LA CLOTURE DE	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT	RESULTATS DE L'EXERCICE	RESULTATS DE CLOTURE
INVESTISSEMENT	-421 856,72		272 157,53	-149 699,19
FONCTIONNEMENT	1 685 354,34	421 856,72	276 912,59	1 540 410,21
TOTAL	1 263 497,62		549 070,12	1 390 711,02

Article 2 :

Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives, sont arrêtées les opérations de cette comptabilité aux montants présentés par Monsieur le Receveur des Finances de Marseille Municipale et retranscrits ci-après :

Total des soldes repris en début de gestion :	1 215 731,88 euros
Total des opérations constatées au cours de la gestion :	26 389,70 euros
Total des soldes à la clôture de la gestion :	1 212 394,78 euros

Article 3 :

Est donné acte à Monsieur le Président de la présentation faite du Compte Administratif de l'exercice 2008, document annexé à la présente délibération et comportant le Compte Administratif Principal, les Comptes Administratifs Annexes de l'Assainissement, de l'Eau, des Ports de Plaisance, du Marché d'Intérêt National et du Crématorium.

Article 4 :

Est constaté, pour le Compte Administratif Principal, un total d'opérations budgétaires

En recettes de	1 354 866 905,15 euros
Reprise des résultats antérieurs	87 298 013,97 euros
En dépenses de	1 387 169 199,11 euros
Solde	54 995 720,01 euros

Article 5 :

Est constaté, pour le Compte Administratif Annexe de l'Assainissement, un total d'opérations budgétaires

En recettes de	102 946 429,53 euros
Reprise des résultats antérieurs	- 13 983 383,32 euros
En dépenses de	82 835 733,91 euros
Solde	6 127 312,30 euros

Article 6 :

Est constaté, pour le Compte Administratif Annexe de l'Eau, un total d'opérations budgétaires,

En recettes de	35 904 249,80 euros
Reprise des résultats antérieurs	15 007 152,58 euros
En dépenses de	37 601 138,81 euros
Solde	13 310 263,57 euros

Article 7 :

Est constaté, pour le Compte Administratif Annexe des Ports de plaisance, un total d'opérations budgétaires

En recettes de	6 692 172,07 euros
Reprise des résultats antérieurs	1 760 893, 81 euros
En dépenses de	7 992 703,95 euros
Solde	460 361,93 euros

Article 8 :

Est constaté, pour le Compte Administratif Annexe du Marché d'Intérêt National, un total d'opérations budgétaires

En recettes de	209 628,22 euros
Reprise des résultats antérieurs	237 882,21 euros
En dépenses de	250 661,53 euros
Solde	196 848,90 euros

Article 9 :

Est constaté, pour le Compte Administratif Annexe du Crématorium, un total d'opérations budgétaires

En recettes de	1 438 474,43 euros
Reprise des résultats antérieurs	841 640,90 euros
En dépenses de	889 404,31 euros
Solde	1 390 711,02 euros

Article 10 :

Est reconnue la sincérité des restes à réaliser.

Article 11 :

Est reconnue l'adéquation entre les écritures comptables et les écritures administratives. Les résultats de clôture ainsi que l'ensemble des opérations constatées au cours de l'exercice tels qu'ils apparaissent dans le Compte de Gestion 2008 du Receveur des Finances de la Communauté Urbaine sont en tous points analogues à ceux constatés dans le Compte Administratif 2008.

Pour Visa,
Le Vice-Président Délégué
Aux Finances et Budget

Jean-Pierre GIORGI

Pour Présentation,
Le Président Délégué de la Commission
Fonctionnement de la Communauté urbaine

Vincent COULOMB

Certifié Conforme,
Le Président de la Communauté Urbaine
Marseille Provence Métropole

Eugène CASELLI